

Patin a contribué, par ses anecdotes, à gratifier d'un assez mauvais caractère, et qui fut peintre, sculpteur, auteur d'un buste et d'une statue de Louis XIV, aujourd'hui au musée de Versailles; graveur du sceau (1635) de l'Académie française, « créateur de l'art monétaire moderne en France », inventeur de procédés nouveaux pour cet art; les VALDOR ou WALDOR (!), dont le troisième, Jean, « chalcographe de Louis XIV », fut le favori de Mazarin, et vit ses estampes soulignées par des vers, d'ailleurs mauvais, du grand Corneille; Théodore DE BRY (1528-1598), dont les gravures d'après d'autres maîtres et réduites en petit sont souvent plus estimées que les originaux; Lambert SUAVIUS, c'est-à-dire le DOUX (xvi<sup>e</sup> siècle), contemporain de Jean LOMBARD, fondateur d'une école de gravure, la seule de l'époque où l'on imprimait les planches de cuivre...

L'auteur termine son exposé, volontairement dépouillé de toutes fioritures, en constatant la grande valeur de ces artistes du passé. « Sans doute, dit-il, la gravure est, plus qu'aucun autre art plastique, inséparable d'un métier ardu, difficile; mais ce serait en amoindrir la réelle valeur, en méconnaître la véritable nature, que d'en réduire le rôle à la simple reproduction de l'œuvre d'autrui, sans autre souci d'art que celui d'une fidélité sincère jointe à une grande habileté. Aussi dans leurs reproductions, nos anciens graveurs savaient apporter le soin d'une interprétation personnelle et véritablement artistique; très souvent encore, la gravure était pour eux un art créateur, car ils gravaient d'après leurs propres dessins. »

Cette appréciation générale donne bien l'impression qui ressort de cette incursion dans notre passé. L'auteur a sans doute pensé, avec raison, que le point de vue objectif convenait à son intention de vulgarisation; aussi, pour ce qui concerne la critique des œuvres, il s'est contenté le plus souvent de reproduire, à propos de chaque artiste cité, l'avis des auteurs anciens. On conviendra que le moment ne pouvait être mieux choisi de parler à la jeune génération de ces artistes d'autrefois, alors que nos graveurs actuels, en pleine possession d'un talent expert et vigoureux, font revivre superbement une tradition trop longtemps étouffée. On saura gré à l'honorable échevin de son initiative, et des recherches laborieuses auxquelles il s'est astreint en vue d'illustrer son discours d'une documentation authentique et précieuse.

O. Colson.

**Etude sur le domesticus franc**, par A. CARLOT, archiviste attaché aux archives de l'Etat à Namur, Liège, Vaillant-Carmanne 1903, in-8° de 114 p. — **Le Dépôt des Archives de l'Etat à Namur**, par le même. (Extrait du t. II, fasc. 3 de la Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique.) 1904, in-8° de 20 pages.

Voilà bientôt un an que cette importante étude a paru. Nous saisissons l'occasion de la publication d'une seconde brochure du même auteur pour dire quelques mots de l'une et de l'autre.

Le travail de M. C. sur le *Domesticus Franc* est le résultat d'études approfondies de l'organisation administrative de l'époque mérovingienne et carolingienne. Le *Domesticus* est un fonctionnaire mérovingien, occupant

un rang égal à celui de comte, chargé de l'administration des domaines royaux. Son histoire est l'histoire même du fisc royal, qui s'amoindrit sous les derniers mérovingiens par suite des spoliations et des accaparements de toute espèce. A l'époque carolingienne, on n'en rencontre plus et Charlemagne devra créer une organisation semblable à l'organisation gallo-romaine, pour administrer ses domaines. M. A. CARLOT a étudié à fond le rôle de ce personnage, ses attributions, son pouvoir judiciaire, son ressort administratif, les rapports du domesticus avec le comte, le duc, la cour, son origine et sa disparition, et tout cela en une série de courts chapitres très substantiels, et soumettant les rares textes, qui nous sont parvenus, et qui mentionnent quelques-uns de ces personnages à une critique très serrée et très savante. Bref, c'est une étude qui nous apporte le dernier mot sur un organisme qu'on avait quelque peu négligé jusqu'ici, et nous félicitons cordialement M. CARLOT d'en être l'auteur.

Dans la deuxième étude, le jeune archiviste a dressé un tableau analytique très bien présenté des archives de l'Etat à Namur: les archives civiles (Comté, Etats, juridiction féodale, juridiction civile, administration locale, archives notariales), les archives religieuses (évêché et séminaire, clergé séculier, clergé régulier), et enfin quelques notes sur des fonds divers. C'est un résumé synoptique très clair et très intéressant de toutes les collections du dépôt des archives de l'Etat de Namur qui comptent environ 9,000 registres, 16,500 liasses et 14,500 parchemins.

D. Brouwers.

**Histoire de Seraing**, par Louis PICALAUSA. Un vol. in-8° ill. de 132 p. — Seraing, P. Martino; Liège, Bellens. Prix: 4 fr. 50.

Comme l'auteur le dit dans son Avant-propos, il a cru utile de fournir quelques renseignements précis sur l'histoire et l'origine de Seraing et son énorme développement pendant ces derniers lustres. Il va sans dire que c'est cette dernière partie, très intéressante d'ailleurs et bien documentée, qui est le plus longuement traitée. Après deux courts chapitres consacrés à l'histoire du village, du château et de l'église jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle, l'auteur présente un tableau de Seraing au xviii<sup>e</sup> siècle, de son organisation communale, de ses fêtes et coutumes, etc., et ce chapitre se lit très aisément et avec plaisir. Ensuite, dans une série de six chapitres, M. P. fait l'histoire du développement colossal de ce village, de l'installation de ces immenses ateliers Cockerill, des autres grandes Sociétés industrielles qui y ont établis leurs ateliers et ont transformé ce coin du pays, en y amenant bien des richesses, mais aussi bien des misères. Ajoutons que cette plaquette est ornée de 25 photogravures (le château de Seraing, le Val Saint-Lambert, portraits divers, etc.), et d'un plan de l'agglomération de Seraing.

D. Brouwers.

**Ouvrages reçus.** — *Dinant dans la hanse teutonique*, par H. PIRENNE, professeur à l'Université de Gand. In-8° de 26 p. Extrait du Comptendu du Congrès d'archéologie et d'histoire de Dinant 1903. (Namur, Wesmael-Charlier, éditeur.) — *La jointe criminelle de Namur et la représ-*

sion du vagabondage au comté de Namur, par Alexandre GÉRARD, avocat. Extrait id. In-8°, 22 p. — *Chansons populaires du Pays borain*, textes recueillis par MM. O. GOFFINT et V. VAN HASSEL. Musique notée par M. Paul GILSON. Broch. in-4° de 10 p. impr. et autogr. s. d. [1904] (Boussu, impr. L. Delattre-Moreau.) — *La Légende en Ardenne*, par H. SARTHAY. Extrait de la « Revue d'Ardenne et d'Argonne. » Broch. in-8° de 38 p. (Sedan, Em. Laroche, édit.) — Maurice DES OMBIAUX, *Contes de Sambre et Meuse. Premier dixain*. Un vol. in-8° de 141 p. (Edition de l'Association des Ecrivains belges. Dechenne et C<sup>ie</sup>, Brux. Prix : 1 fr. 50). — *Les Sobriquets des communes belges*, par J.-Th. DE RAADT. 1 vol. in-8° ill. (Constant Baune, édit. Brux. Prix 4 fr.) — *Une crise littéraire : Symbolisme et symbolistes*, par Arthur DAXHELET. Extr. de la « Revue de Belgique. » In-8° de 87 p. (P. Weissenbruch, édit. Brux.) — *Netsuké* [contes et poèmes chinois et japonais] par Paule RIVERSDALE. 1 vol. in-12 de 326 p. grav. (Lemerre, Paris. Prix 4 fr.)

Vient de paraître à Namur une nouvelle gazette en wallon : *Li Couarneu*, hebdomadaire, dont les bureaux sont chez l'éditeur-propriétaire, M. J.-B. Collard, boulevard d'Omalius, 152. Le n° se paie 5 cent. et l'abonnement annuel, 3 fr. Nous souhaitons bon succès et longue vie à ce nouveau confrère.

#### REVUES ET JOURNAUX :

**A propos de Félicien Rops.** — *L'Art moderne* du 18 septembre reproduit notre article ci-dessus, p. 255, où l'on voyait Rops plaisantant M. DEMOLDER qui voulait voir en lui un artiste flamand d'origine hongroise. Dans le second billet que nous avons cité, adressé à M. Albert Mockel, Félicien Rops faisait allusion à un article de M. Demolder, paru dans *L'Art moderne*, n° du 14 et du 21 août 1892. Cette revue reproduit aujourd'hui quelques phrases caractéristiques de cet article :

« Une chose frappe, en une collection de Rops : le sang flamand de » l'artiste, et, sous ses apparences latines, le fond germanique de son art. » Le hasard qui l'a fait naître à Namur ne suffit pas pour qu'on le considère » comme wallon. Pour qu'une race produise un artiste de la trempe éner- » gique et sanguine de Rops, il faut des influences lointaines, une alchimie » héréditaire, dont on ne trouve trace à Liège ou à Namur. En Flandre ou » en Brabant, au contraire, le terrain était florissant en ancêtres, et de la » terre où étaient nés Brueghel et Jérôme Bosch, Rops aussi pouvait sur- » gir. »

» Et, ajoute *L'Art moderne*, M. Demolder s'efforçait, par la généalogie de Félicien Rops et par la ferveur de son attachement à la terre de Flandre, de défendre sa thèse paradoxale. L'artiste a spirituellement raillé celle-ci dans les deux écrits reproduits ci-dessus [ce sont les lettres à Verwée et à M. Mockel]. »

Nous connaissons cet article de M. DEMOLDER, qui a été reproduit dans

le n° spécial que *la Plume* a consacré à Rops en 1902. Si nous n'en avons pas parlé du tout, c'est que nous le considérons comme une erreur et qu'il contient des traits violemment injustes à l'égard des Wallons. Nous avons, comme tout le monde ici et ailleurs, une vive admiration pour le talent de M. Demolder qui honore hautement la littérature française en Belgique. Mais nous n'aurions pu nous empêcher de montrer en son article un exemple frappant de l'état d'esprit désagréable dans lequel se trouvent ou se mettent certains Flamands quand ils ont à faire des distinctions entre leur race et la nôtre. Nous avons préféré nous abstenir.

*L'Art moderne* trouve paradoxale la thèse de M. DEMOLDER. Nous n'ajouterons qu'un mot à cette appréciation.

Il est malheureusement exact que les Wallons ont relativement peu de traditions matérielles. C'est que, dans le passé, on leur a tout détruit, ou volé : les archives, les monuments, les œuvres d'art, et les artistes. Il serait aisé de montrer que, malgré les malheurs des temps, leur tradition morale n'a pas cessé de se manifester au cours des siècles et que le mouvement actuel est le naturel aboutissement de longs efforts. L'âme des races, en effet, c'est ce qui ne meurt pas. Nous sommes bien tranquilles à cet égard. Le temps est un grand maître, et l'œuvre des historiens et de la critique nous rendra, tôt ou tard, aux yeux du monde, ce qui nous appartient et que déjà beaucoup d'entre nous ont « senti » nôtre, par avance.

Quant à Rops, nous nous permettrons de faire remarquer qu'il a certifié ses origines wallonnes chaque fois qu'il l'a jugé bon, et plus souvent qu'on ne le croit. Il a aimé la Flandre, comme la Wallonie, comme d'autres régions encore, et comme Paris, en raison des sources d'inspiration que son génie y a trouvées, ou des souvenirs précieux qu'il en avait gardés. Comme artiste, il n'a eu de préférences particulières pour aucun pays. La façon dont il a parlé de ses souvenirs d'enfance, le fait Namurois pour l'éternité. M. Demolder a trouvé que le fond de l'art de Rops est germanique. D'autres pensent que l'art de Rops est de l'Art tout court. Les opinions sont libres.

O. C.

**Le productivisme et la question des langues**, par Maurice ANSLAUX (*La Meuse*, 9-8-04). — « On peut se placer, pour résoudre la question des langues, à des points de vue assez différents. Les uns se demandent ce que veut la justice, d'autres ce que commande la démocratie. D'autres encore préfèrent solutionner le problème par le principe de la liberté; il en est enfin — et leur influence est grande aujourd'hui — dont la préoccupation maîtresse est de préserver les populations de la contagion des idées libres et progressives en les cantonnant en quelque sorte dans leur dialecte. A cet égard, le flamand paraît à nos conservateurs — et avec raison peut-être — une barrière sérieuse contre la propagation de l'intellectualisme que favorise, au contraire, la langue française.

Mais il est un point de vue qui nous semble devoir dominer tous ceux que nous venons d'énumérer jusqu'ici : c'est celui du productivisme. Ici, un mot d'explication : « Etre productiviste, écrit M. Solvay dans ses « Prin-

cipes d'orientation sociale, » c'est reconnaître que la vraie marche à suivre pour assurer le bien-être des hommes, est de développer, par tous les moyens, la production des choses matérielles et immatérielles qu'ils désirent et désireront sans cesse davantage. » Le productivisme doit donc trouver son application dans tous les domaines de l'activité sociale, sans en excepter ceux qui ne se rapportent point d'une manière immédiate à la production des richesses, mais qui peuvent exercer une influence indirecte sur cette dernière.

« Tel est le cas, précisément, de la langue. Il n'est pas indifférent au développement économique d'une nation qu'elle parle l'anglais ou l'iroquois. Si elle s'obstine à s'exprimer en un idiome incompris au-delà de ses frontières, il est évident qu'elle met, de propos délibéré, des entraves à son essor industriel et commercial. Et cela est vrai surtout des petites nations au territoire exigü. Sans doute, les nationaux pourront toujours apprendre une seconde, une troisième, une quatrième langue, mais La Palice répondrait à cela que la langue maternelle est celle que l'on parle le mieux. On ne connaîtra jamais aussi parfaitement, quoi qu'on fasse, les nuances infinies et subtiles d'un idiome étranger. Un Flamand habitué à ne se servir dans sa famille et dans sa ville que de la « moedertael » maniera toujours le français avec plus ou moins de rudesse et de gaucherie. Et il ne se laissera point d'en éprouver un préjudice appréciable dans ses relations d'affaires.

» La solution productiviste du problème qui nous occupe consiste donc à substituer de plus en plus les grandes langues aux petites langues, si l'on nous passe ces expressions : le français au flamand ; l'allemand au tchèque, au slovène, au polonais ; l'anglais aux dialectes de l'Inde, etc.

» Pour nous borner ici à la Belgique, nous dirons donc que l'on fait tout particulièrement fausse route en développant l'enseignement de la langue flamande dans les provinces wallonnes, où il vaudrait infiniment mieux propager la connaissance de l'allemand et de l'anglais. A un moment où la lutte des peuples entre eux pour l'existence atteint un degré inouï jusqu'alors d'ardeur et d'âpreté, le devoir du gouvernement serait d'armer les citoyens de toutes pièces au lieu de les charger d'un poids mort. A l'aide de l'allemand et de l'anglais, ils pourront se débrouiller sur tous les points du globe, fonder des maisons de commerce ou de banque en Asie, en Afrique, en Amérique, écouler dans les pays les plus lointains les produits du sol natal. Inutile de dire que le flamand ne pourrait leur rendre le même service !

» Dira-t-on qu'ils peuvent apprendre ce dernier par surcroît ? Mais c'est méconnaître ce fait avéré que les programmes d'études tendent à se surcharger partout. On prétendra-t-on, comme le faisait un de mes anciens professeurs de l'Université de Liège, que la possession du flamand facilite celle de l'allemand ? Mais il faut répondre à cela que c'est faire un détour inutile et perdre un temps précieux : la ligne droite est le chemin le plus court d'un point à un autre.

» Que les lettrés de Flandre conservent le culte pieux de leurs traditions littéraires : rien de mieux. Que les « folk-loristes, » de leur côté,

puisent dans le trésor philologique des divers dialectes, patois et jargons, sans en excepter ceux de l'Ouest de la Belgique : encore une fois, c'est parfait.

» Mais je proteste, au nom du productivisme, c'est-à-dire du bon sens, lorsque l'on propose de faire donner les cours en flamand à l'Université de Gand, lorsque l'on dépense des sommes ridicules en vue de traduire dans le même langage les documents et annales parlementaires, etc., etc.

» Loin de pousser à la renaissance d'un idiome local, le législateur belge devrait stimuler l'étude et la pratique des langues mondiales afin de favoriser par là l'expansion économique de la patrie.

» On peut objecter à cela que la langue est un des éléments constitutifs de la nationalité et que c'est affaiblir celle-ci que de lui enlever son parler propre. Cette objection est une de ces superstitions fortement accréditées qu'il est de notre devoir de battre en brèche. Un seul exemple suffit, d'ailleurs, à en montrer le néant : c'est celui des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, dont la langue est l'anglais et qui constituent cependant une des nationalités les plus caractérisées, les plus nettement distinctes des autres que l'on puisse imaginer. Les Etats-Unis ont leur patriotisme, ils ont leur impérialisme, que dis-je ? ils ont leur « jingoïsme, » cela sans cesser de parler comme les loyaux sujets d'Edouard VII.

» Les habitants de Roulers, de Thielt et de Poperinghe pourraient donc se servir exclusivement du français tout en restant excellents patriotes et tout en conservant même intact leur amour de la vieille Flandre. A ce changement, ils auraient tout à gagner et rien à perdre.

» Mais, si l'on ne veut pas aller jusque-là, que l'on protège au moins les Wallons contre les exigences antiproductivistes du flamingantisme. Ce sera un résultat négatif, mais appréciable tout de même. »

## Faits divers.

**LIÈGE.** — Dans la toilette générale à laquelle procède la capitale wallonne, désireuse de se montrer parée de toutes ses grâces aux foules de 1905, notre vieux théâtre d'opéra ne pouvait être oublié. Il a bénéficié d'un rajeunissement complet. La salle naguère vétuste est à présent claire et riante, et les mille feux du nouveau lustre l'inondent de lumière. On respire plus largement, on se sent mieux à l'aise dans le vaisseau que l'ombre et la poussière rendaient maussade et que la clarté désormais victorieuse semble avoir agrandi et aéré.

Mais *Wallonia* a d'autres raisons de se réjouir de ces heureuses transformations. Notre revue se doit de féliciter à son tour, et sans réserves, l'auteur du nouveau plafond, le talentueux décorateur liégeois Emile Berchmans, qui vient d'accomplir, au double point de vue de l'inspiration et de l'exécution, une œuvre forte, sincère, savante et harmonieuse.

Lorsqu'il s'agit, comme ici, de « rafraîchir » un théâtre dont il sied de

respecter le style et les traditions, il ne peut être question d'innover. M. Berchmans ne pouvait songer qu'à nous offrir, en une fresque bellement ordonnée et enluminée, la classique suite d'allégories dont le spectateur aime à trouver l'évocation à cette place, entre les mélodies de la scène et les déferlements de l'orchestre. Il s'est acquitté de sa tâche en artiste aussi consciencieux qu'intelligent.

Une noble figure d'Apollon triomphant, surgi dans l'éblouissement d'une apothéose, blasonne une série de scènes empruntées, les unes à la mythologie des symboles esthétiques, les autres à l'histoire de l'art lyrique. Tous ces groupes sont traités avec un égal bonheur, et leur ensemble est d'une étonnante cohésion. Parmi les innombrables difficultés que M. Berchmans eut à vaincre, la plus rude fut peut-être de relier entre eux ces sujets épars.

Chacun de ces motifs a néanmoins son allure spéciale, son caractère, et, pour ainsi dire, son atmosphère. Ici, l'auteur accoude pensivement la silhouette d'une muse tragique; plus loin, il érige dans l'éclat d'une aurore enchantée le torse frémissant de Terpsichore.

Là, Faust et Marguerite devisent à la façon des amoureux germaniques, ailleurs, le divin Orphée exhale son lyrisme en une ode pathétique, ailleurs encore s'échevèle la bondissante chevauchée des Walkyries...

Tous ces sujets — et d'autres qu'il faudrait citer aussi — composent un peuple de héros qu'un rythme puissamment évocateur anime. Leurs pures lignes ont le frisson de la vie, cependant que la féerique lumière des songes solennise nostalgiquement leurs attitudes.

M. Emile Berchmans peut se flatter d'avoir réalisé de la véritable peinture décorative, avec une nette et profonde compréhension de cet art noblement synthétique. Comme l'a écrit M. Joseph Rulot, il s'est apparenté, par cette œuvre de beauté réfléchie, à nombre de grands Wallons qui triomphèrent jadis et naguère dans la décoration, à tel point que leurs aptitudes purent être considérées comme un don particulier à notre race.

Le plafond du Théâtre Royal témoigne d'études longues et avisées, une énorme dépense de talent s'y atteste. Les gens de métier diront avec quelle science les multiples dangers que présentait un tel travail, et que les profanes soupçonnent à peine, ont été évités. Pour nous, nous admirons également, dans la fresque achevée, la conception lucide, vigoureuse et raffinée, la ténacité de l'effort et la perfection du résultat obtenu. Et nous saluons l'artiste à qui nous devons une œuvre nouvelle, simple et diverse, vivante, chatoyante, chaleureuse, exempte de toute complication débilitante et de tout réfrigérant rappel académique. *Ch. Delchevalerie.*

— Le Conseil communal vient de nommer notre collaborateur Joseph RULOT, professeur de sculpture à l'Académie de Liège. Dans la même séance, il a désigné d'autres Liégeois, les excellents artistes Emile BERCHMANS et Jean UBAGHS pour occuper, au même établissement, les chaires de Composition historique et d'Anatomie. On se rappelle que, naguère, notre collaborateur Auguste Donnay avait été introduit comme

professeur d'Art décoratif dans cet antre de réaction artistique. La série n'est pas encore tout à fait complète; le temps y pourvoira, nous en sommes convaincus. Tout le monde a compris qu'il était vraiment urgent d'infuser un sang nouveau à un organisme qui, par l'action puissamment déprimante de quelques pontifes, était devenu positivement nuisible. Le Conseil communal poursuit énergiquement la réforme. C'est tout à son honneur. *O. C.*

— A propos d'une note publiée à cette place ci-dessus, p. 342, M. le Dr THION, de Theux, nous écrit :

« Le dernier n° de *Wallonia* contient une observation assez singulière relative à l'emploi du mot « escadre », à Esneux. L'auteur paraît ignorer que ce vocable, qui signifie à présent « réunion d'un certain nombre de navires de guerre », avait autrefois un sens tout différent. Une escadre était un groupe d'hommes, particulièrement de soldats. Sous Charles-le-Téméraire, une compagnie comptait quatre escadres. Nous retrouvons le mot, dans les archives de Theux, sous la forme *esquade*. Le terme escadron en dérive, ainsi qu'escouade. Rien d'étonnant donc qu'une escadre d'Esneux ait été commandée par un caporal : ce qui serait extraordinaire, ce serait d'y voir un amiral. Si Tilff a eu un amiral, ce que j'ignore, ce peut être à cause des escadres d'Esneux. Cela prouverait seulement qu'à Tilff, comme ailleurs, il s'est trouvé des gens qui ne comprenaient pas le vieux langage et ont cru faire « une bonne malice » en créant une amirauté. »

L'observation de notre correspondant est juste. Les mots d'escadre et d'escouade sont des doublets empruntés de l'espagnol *squadra*, proprement « bataillon carré »; ils ont désigné des groupes de soldats, et, par analogie, des groupes d'hommes réquisitionnés pour les élections, etc., sans qu'il fût le moins du monde question de navires de guerre ou même de bateaux. Les sens actuels sont des spécialisations que ne connut point l'ancien langage.

Mais il n'est pas moins amusant d'évoquer le souvenir de telles dénominations anciennes, quand on songe à la signification actuelle de ces mots. Le ton sur lequel les signalait M. DES OMBIAUX montre bien que c'est cet aspect pittoresque actuel des vieux mots qui l'a frappé, et non sans raison.

**ARLON.** — La récente exposition des Petites Industries de l'Ardenne, dont le succès a été très vif, a permis de se rendre compte de certaines de ces industries particulières au Luxembourg belge. Elles sont assez variées; ici des sabotiers, là des cloutiers, par exemple, leur consacrent tout leur temps dans la saison où l'on ne travaille ni aux champs ni dans les bois. Dans cette région où le travail en commun est rendu presque impossible par la difficulté des communications, les habitants ont su choisir, pour alimenter leur activité, les travaux qui peuvent être accomplis à domicile. Ils savent d'ailleurs s'entendre pour placer le produit de leur labeur.

Depuis quelque temps, une nouvelle industrie s'est implantée dans une

région du Luxembourg : celle de la boissellerie. Il n'a fallu que quelques années pour lui donner dans certaines communes, à Villers-devant-Orval, à Nassogne et à Framont une grande importance. A Nassogne, on confectionne les formes à beurre, à Villers et à Framont des objets de boissellerie artistique que l'on a fort admirés à l'exposition d'Arlon.

Mais il y a, dans le Luxembourg, des industries tout à fait inconnues et qui offrent de bien curieuses particularités. L'attention de la Députation permanente vient d'être attirée sur l'une d'elles à propos d'un cas très intéressant. Il s'agit des carrières de pierre à rasoir, carrières situées à Bihin, dans la section d'Ebronval, et presque uniques au monde.

Les habitants d'Ebronval exploitent ces carrières sous un régime très spécial. Jusqu'en 1887, exploitait qui voulait. Mais à cette époque, les habitants de la section se constituèrent en syndicat. Et la commune de Bihin loua à ce syndicat le droit d'exploiter les carrières moyennant une redevance de quatre cents francs par an. Chaque habitant extrait de la pierre et fait chaque semaine, de ce qu'il a extrait, quatre lots ; parmi ces quatre lots, un représentant de la collectivité en choisit un ; le syndicat vend lui-même le lot ainsi choisi, et le syndiqué garde les trois autres ; au bout de l'année, on partage la recette du syndicat.

Les habitants d'Ebronval sont très satisfaits de cette organisation patriarcale ; mais leur bail est sur le point d'expirer. Et voici qu'une Société financière, qui voudrait exploiter ces carrières, prétend obliger la commune de Bihin à mettre leur location en adjudication. L'affaire est soumise à la Députation permanente du Luxembourg, qui semble pencher pour le maintien du « statu quo », avec une augmentation du prix de location et quelques modifications assurant à tous les habitants d'Ebronval la possibilité de participer au syndicat après un an de résidence. La Députation estime qu'il y a là pour les habitants un droit résultant de l'usage et analogue au droit d'affouage.

Il sera curieux de savoir quelle solution sera donnée à cette affaire qui soulève un point intéressant de droit administratif.



## A propos du Wallon et de l'enseignement du Français en Wallonie

Lettre à la revue l'ÉCOLE NATIONALE, de Bruxelles. (1)

Dans un récent numéro de l'*Ecole nationale*, un très distingué professeur liégeois, M. R., a dirigé de vives critiques contre le patois, dont il désire la suppression en faveur de l'enseignement du français, et à propos duquel il fait le procès d'une riche littérature de terroir, encouragée dans une certaine mesure, et à tort selon lui, par les autorités.

Mon ami M. Julien Delaite, secrétaire de la *Société liégeoise de littérature wallonne*, a rencontré la thèse de M. R. avec des arguments qui m'ont paru fort justes. Et je ne puis que les corroborer, si, comme on l'a cru, l'opinion d'un instituteur qui est aussi un walloniste, présente quelque intérêt en ce débat.

M. Delaite a justement indiqué l'utilité sociale de la littérature wallonne, dont l'efflorescence fait l'admiration et l'envie des provincialistes et décentralisateurs étrangers.

Certes, cette littérature, sous ses formes diverses, ne satisfait pas également les lettrés. Admettons qu'elle les satisfait rarement. Il en est de même de toutes les littératures populaires. L'inondation d'inepties que l'élite constate dans la nôtre a son parallèle jusque dans la littérature française elle-même. Juge-t-on celle-ci sur les Montépinades, ou même sur les fades romans de l'honnête M. Ohnet ? Chez nous comme ailleurs, il y en a pour tous les goûts.

M. R. s'abuse quand il nous dit que les auteurs wallons auraient tout intérêt à écrire en français. Je les connais familièrement. Ce n'est pas leur faire injure de dire qu'ils sont, pour la plupart, inca-

(1) Cette lettre a paru dans les n° des 15 mai, 1<sup>er</sup> et 15 juin derniers de l'*Ecole nationale*, revue pédagogique bi-mensuelle.

pables de produire des œuvres littéraires dans le langage aristocratique. S'ils le faisaient, ils perdraient leur temps, puisqu'on ne lit pas les livres belges. Au contraire, les livres wallons se lisent et se vendent, et les pièces wallonnes se jouent tant et si bien, que nombre d'écrivains, notamment à Liège, retirent annuellement des milliers de francs de leurs droits d'auteur. Quant à la valeur de ces productions, elle est très variée, je le répète ; mais il y a dans le théâtre, dans la poésie et dans la prose wallonnes, de véritables chefs-d'œuvre que n'ignore point M. R., mais que dénigre cependant une certaine bourgeoisie, inapte, au reste, chez nous comme ailleurs, à reconnaître et consacrer le vrai talent.

J'estime, avec M. Delaite, que l'on a grandement raison d'honorer les hommes d'élite qui, en quelque langue, en quelque dialecte et sous quelque forme que ce soit, font œuvre d'artiste — fût-ce en wallon, et pour un public de plus en plus restreint.

Quant aux encouragements qu'on accorde aux sociétés dramatiques wallonnes, si c'est un mal, je supporte allègrement les responsabilités de l'initiative qui, sur des propositions que j'ai fait valoir, a depuis quelques années étendu jusqu'au dernier des villages de la province de Liège la manne administrative. Après expérience, j'en suis encore à croire que les pochades qui nous paraissent tout-à-fait inférieures, ou qui le sont, peuvent néanmoins avoir une utilité pour le public auquel elles sont destinées, si celui-ci, qui n'en apprécierait pas d'autres, les juge bonnes à son goût, les accepte et leur fait du succès. Le jugement esthétique est chose essentiellement relative. Au reste, c'est déjà, à mon sens, un effort intellectuel sensible pour un valet de ferme que de chercher à incarner un personnage de vaudeville. Il vaut mieux que nos paysans jouent la comédie que d'aller au cabaret. Au fait, si on leur ôte cela, que leur restera-t-il, puisqu'on a inconsidérément ridiculisé et prématurément tué leurs vieilles fêtes traditionnelles ?

On trouve que les encouragements et les honneurs rendus au wallon et à sa littérature détournent le public de l'attention due au français. C'est s'abuser étrangement sur la réalité des faits. De tout temps, les Wallons ont considéré le français comme leur « haut langage », leur langage idéal. C'est là une idée traditionnelle, et on la reconnaît, par exemple, dans les vieux noëls et dans les contes populaires qui, régulièrement, font parler en français la Vierge, les filles de roi et en général tous les hauts personnages (1). Je n'apprendrai

(1) C'est entre autres arguments, la remarque fort juste qu'oppose M. Nicolas Pietkin lors d'il fait (au cours d'une œuvre historique qui va paraître dans la revue *Wallonia* [ci-dessus, p. 107] le procès des germanisateurs cruels de la Wal-

rien à personne en ajoutant que la langue française a chez nous une existence officielle très ancienne dans les actes des pouvoirs publics. Ainsi le sentiment des Wallons à l'égard de la langue française a des manifestations continues en notre histoire, et il est inutile de dire qu'on les justifierait aisément par des considérations ethnographiques et linguistiques.

Assurément l'estime dans laquelle on a de tout temps tenu la langue française dans le passé, devait rester platonique pour le plus grand nombre, tant que l'enseignement ne s'était pas généralisé. Avec la période moderne ont surgi des besoins nouveaux, qu'a encore accentués, dans les villes d'abord, le rapprochement des classes, si artificiel qu'il puisse paraître. Désormais on constate tous les jours que l'usage du français, tel quel, se généralise. L'école y est pour beaucoup ; mais le développement de l'enseignement a seulement satisfait à des aspirations naturelles.

Par la force des choses, l'évolution ne fera que s'accroître. Mais toute évolution est essentiellement subjective. Or, je crois que c'est pour avoir méconnu la nécessité des transitions que l'école s'est butée et se bute encore à la réaction du wallon contre le français.

Nous, qui appartenons à la classe moyenne de la population, nous sentons mieux que les ouvriers et les paysans l'utilité du progrès, et nous avons une idée plus exacte des moyens d'en profiter. Le peuple n'a pas au même degré les besoins que nous ressentons. Plus près que nous de la nature, il va comme elle, qui ne procède point par bonds. L'école primaire (2) a peut-être le tort de ne pas bien comprendre cela, et de vouloir faire aller trop vite une machine aux mouvements sûrs, mais lents.

Les arguments pour gens pressés, qui peuvent nous satisfaire, ne séduisent pas les esprits simples. Et, lorsque l'école condamne dédaigneusement et sans relâche des habitudes séculaires dont la valeur n'est pas chez autrui périmée, ceux qui les ont en estime ne peuvent que la réprover et la tenir en suspicion. Par cela, le succès de nos efforts est encore compromis. Notamment, en cherchant à détacher du jour au lendemain nos élèves d'un langage qui est pour longtemps encore celui de leur milieu, nous nous escrimons en vain : la réaction familiale se dresse contre nous et oppose à nos efforts désespérés une inertie fatalement triomphante.

lonie prussienne, lesquels ont prétendu que le français n'est pas « la langue » des Wallons, et qu'en conséquence, il y avait lieu d'en prohiber, comme inutile, l'enseignement dans toute la région.

(2) C'est de l'école primaire que j'entends exclusivement parler. L'enseignement moyen ne s'adresse pas à tous, et le professeur a des possibilités très différentes des nôtres [des nôtres à nous, instituteurs primaires.]

N'est-ce point parce que nous demandons trop que nous obtenons si peu ? Ne dépassons-nous pas le but en voulant l'atteindre trop vite ?

Si le contraire est vrai, et si notre méthode est la bonne en dépit de ses résultats, ce n'est pas une raison pour nous retourner contre le wallon et le traiter en bouc émissaire.

Or, c'est bel et bien, même sans le vouloir, le procès de la vieille langue que l'on a fait ici. On nous a dit : ce langage de nos écoliers est rude, plutôt grossier ; il a quelque chose de barbare, de primitif. Comment le maître de français va-t-il inculquer, à ces élèves au parler fruste, une langue qui se distingue tout particulièrement par la finesse, l'élégance et l'expression la plus délicate des sentiments ?

Ainsi posée, la question ne souffre qu'une réponse, celle que lui a donnée M. R. Mais il paraît qu'on doit y regarder de plus près.

Comme l'a objecté M. Delaite, la langue wallonne n'est pas *essentiellement* rude et grossière. Il suffit, pour s'en convaincre, de l'entendre parler par les femmes, et en particulier par les paysannes. Elle est grossière partout chez les gens grossiers. En France aussi il y a des gens rudes et barbares, qui ne parlent point précisément comme écrivait Racine. Va-t-on condamner la belle langue française pour le mésusage qu'en font ces dames de la Halle et les bouchers de la Villette ?

Il ne s'agit pas de comparer le wallon au français au point de vue de la délicatesse. Ce serait une besogne non illusoire mais inutile, puisqu'on ne conteste point que sous la plume des poètes wallons, la vieille langue a des accents qui valent ceux des poètes populaires de tous les pays. Mais il est certain que le wallon contient un grand nombre de termes énergiques, qui blessent les oreilles des gens dits « comme il faut ». En outre, c'est généralement le wallon que parle la lie de la population. D'où une assimilation trop naturelle pour être déloyale chez les contempteurs de la langue populaire.

Il est juste d'observer, toutefois que, dans les couches inférieures de la population, un langage que nous jugeons grossier, émaillé d'expressions brutales et de mots malsonnants, n'est pas toujours l'indice d'une âme basse (1). L'homme du peuple n'accorde pas aux mots la même valeur que nous. L'usage émousse bien des angles. Et il ne manque pas de gens qui sont grossiers sans le savoir. Par contre, si

(1) Chez le bas peuple lui-même on retrouve la règle de civilité qui considère comme grossier le tutoiement en wallon. Cette règle, qui impose dans les rapports familiers une réserve si caractéristique, ne date évidemment pas d'aujourd'hui. Mais elle demeure. C'est donc que le wallon, en descendant d'un degré dans l'échelle sociale, n'a essentiellement rien perdu de sa dignité.

un langage expurgé est vraiment le produit de la civilisation, il n'est souvent expurgé qu'en apparence et dans ses formes matérielles : le fonds résiste davantage. Demandez à un confesseur s'il juge avec plus de sévérité le blasphème habituel du charretier, que la formule prétendument atténuée que l'homme du monde y substitue, par une naïve transaction avec sa conscience ?

Quoiqu'il en soit, s'il fallait condamner une langue sur l'emploi sans critique et sans délicatesse qu'en fait la partie inéduquée de la population, alors, par une juste analogie, nous devrions aussi réserver l'anathème aux formes d'immoralité qu'on rencontre dans le plus bas monde, alors que la dépravation consciente des hautes classes est seule digne de toutes les sévérités.

L'homme du peuple et l'ouvrier français ont, comme les nôtres, des tares de langage. Nous devons croire que, si les instituteurs d'Outre-Quévrain avaient l'intention de familiariser d'autorité leurs élèves avec les formes artificielles et aristocratiques du « bon langage », ils éprouveraient bien des difficultés dont nous n'avons pas l'idée. Mais il existe en France comme chez nous, à côté de la langue académique aux matériaux hiératiques, le langage familier avec ses éléments essentiellement vivants, mobiles et pittoresques. Et, à voir les travaux de rédaction et d'autres textes nombreux que donnent en exemples les revues pédagogiques françaises, on peut juger que ces professeurs primaires se contentent des formes usuelles du langage, alors qu'en Belgique, trop souvent, on les trouve triviales et on les corrige de bonne encre.

Nous sommes plus papistes que le pape. Nous sommes plus puristes que les Français. Et c'est le cas de répéter une fois de plus que nous exigeons trop de nos élèves. Les trois-quarts d'entre eux, sinon plus, sont du peuple. Ils viennent à nous pour apprendre à exprimer *leurs* idées d'abord, avec *leur* langage d'abord, et non tout de suite, dans notre langage châtié, des idées dignes de nos cerveaux.

A force d'écheniller, nous voyons partout des wallonismes. C'est de la déformation professionnelle. Dans notre sévérité aprioriste et systématique, sommes-nous toujours bien sûrs d'éviter des erreurs et des injustices ? Beaucoup de prétendus wallonismes se retrouvent dans les classiques français. Au reste, les gallicismes ne valent ni plus ni moins que nos idiotismes wallons. Seulement, il en est de ceux-ci comme de nos proverbes et de notre vieille langue tout entière : ils n'ont pas fait fortune. Est-ce pour cela que nous devons, du haut de notre chaire, les traiter de Turc à Maure ?

Le droit du plus fort a longtemps été le meilleur dans d'autres domaines aussi. On en revient.

Par notre temps de démocratie, on s'est pris à regarder avec bienveillance le langage des humbles et la langue familière. On a été étonné d'y voir de la beauté, et l'on s'est rafraîchi à ce charme nouveau dont le côté agreste a tous les caractères de la nature. Plusieurs des esprits les plus distingués de ce temps, parmi lesquels je ne citerai que M. Remy de Gourmont, ont pleinement justifié par des arguments de pure esthétique les égards que les Gaston Paris avaient invité les littérateurs à consacrer à la langue familière. On s'est évertué à répéter chez les écrivains, après l'avoir démontré en philologie, que l'aristocratique langue française avait beaucoup perdu en pittoresque, dans son dédain séculaire pour les matériaux démocratiques.

De même que les couches supérieures de la nation se renouvellent désormais et s'enrichissent par un apport incessant et insensible des couches profondes, de même, actuellement, depuis que la littérature s'est affranchie de la tyrannie académique, la langue artiste elle-même gagne une vie nouvelle par l'infiltration des éléments du langage familier.

En abandonnant les moules impénétrables dans lesquels elle s'était figée depuis des siècles, la noble langue s'est offerte à une osmose vivifiante. Et il en est résulté une littérature nouvelle, qui est la marque de notre époque, et qui est grande à côté de celles du passé.

Seule, désormais, l'union des forces doctrinaires et bourgeoises, combinant l'autorité aveugle et le snobisme le plus absurde, pourra enrayer longtemps encore, dans l'enseignement de notre pays, les effets bienfaisants de ce phénomène remarquable.

Le jour où notre école ne sera plus faite, comme elle l'est encore, pour déraciner et dénationaliser les enfants du peuple, on regardera avec une bienveillance cordiale — et intéressée — le patrimoine pittoresque et toujours vivant des races qui a dans les langues familières un de ses aspects les plus séduisants.

En attendant, il ne faut pas cesser de répéter que le wallon est une langue originale et non un jargon maladroitement et grossièrement tiré du français. Le wallon est plus ancien que le français. La langue académique est une création artificielle, un monstre philologique. Elle s'est constituée par la réaction assez récente d'éléments empruntés aux langues savantes antérieures sur les éléments spontanés et anciens d'un fonds populaire dont une des formes est le wallon. Celui-ci est le plus remarquable des dialectes d'oïl. Il est plus riche que le picard, le normand, le bourguignon et les autres. Certes il ne peut se prévaloir d'une gloire égale à celle du français.

Il a vécu d'une humble vie, mais il a vécu honnêtement, de son propre travail sur son propre fonds — à côté de son grand cousin, cet exploiteur, ce parvenu qui aujourd'hui le dédaigne !

Nous devons être fiers de ce loyal langage si expressif, plein de mots artistes et pétillant d'esprit, et ne point le considérer comme un avorton ou un dégénéré, digne de mépris ou de dédain.

Est-ce à dire que nous devons étayer par un enseignement le wallon, dont la caducité est manifeste ? Evidemment non. Le wallon se meurt par la force des forces, en vertu de cette loi cruelle et inéluctable qui veut que les enfants poussent leur père dans la tombe.

Permettons, du moins, que les fils conservent de lui un souvenir ému. Il est de leur devoir, sinon de leur sagesse, de profiter des enseignements qui leur sont laissés. L'influence morale des ancêtres reste salutaire, même malgré eux, aux descendants oublieux et ingrats...

Ce n'est point le bagage verbal emporté de notre enseignement du français qui suffirait à nos élèves dans leur vie ultérieure, où ils n'en auront du reste guère l'emploi. Le tréfonds populaire profitera malgré tout, malgré nous. Et la mesure de ce profit, il appartient essentiellement aux besoins nouveaux des générations successives, d'en restreindre progressivement les limites.

On croit trop généralement que ce dernier rôle est dévolu à l'école. En conscience, ce n'est pas mon avis. Je trouve que par trop de côtés déjà, dans les communes rurales surtout, le milieu scolaire s'oppose au milieu familial et même au milieu social. Je me souviens qu'en une circonstance assez solennelle, un échevin libéral de grande ville signala nettement la grande erreur fondamentale de l'organisation scolaire qui, faite par la bourgeoisie pour elle-même, persiste à oublier que la classe ouvrière constitue la majorité de la nation. En effet, on applique délibérément au peuple une formule scolaire qui n'est ni à sa taille, ni à ses goûts. Il importe cependant, non de le dénaturer, mais seulement de l'élever. Car, alors, qu'est-ce qui le remplacera ? C'est une question d'hygiène sociale. Or, est-ce à une évolution de la classe populaire que coopère l'école, ou à une révolution hâtive et dangereuse, lorsque, recevant un futur paysan wallon, elle tend à rendre un petit bourgeois fransquillonnant prêt à s'évader vers la ville ? Il y a vraiment en cela une responsabilité à laquelle on ne songe pas assez. C'est qu'en travaillant inconsciemment à changer les paysans en citoyens, et en poussant vers la bourgeoisie des ouvriers qui n'y atteindraient pas de leur propre élan, l'école participe à la hallucination des campagnes, et offre en ridi-

cule et tragique holocauste, aux tentacules des villes, des éléments de la vitalité et de la santé nationales.

Mais laissons cela. Il ne nous appartient pas de parler aux gens qui font les écoles. Tout au plus pouvons-nous nous adresser à ceux qui y pâtissent.

A ceux-ci, à nos collègues de l'enseignement primaire, je demande si, en attendant que le wallon soit mort, nous n'agirions pas sagement en nous contentant de mettre les enfants en garde contre ce qu'il peut avoir de *réellement* anti-grammatical au regard de la langue française.

Quoi que nous fassions, quoique nous puissions désirer, le wallon restera longtemps encore le langage d'une grande part, de la plus grande part de nos élèves, sauf peut-être dans les villes, où le peuple snobisé s'escrime à parler un français biscornu, et où la bourgeoisie puffiste s'évertue à singer les commis-voyageurs des Battignoles.

Dès lors, ayons en vue un français grammaticalement correct, certes, mais ne dédaignons point les expressions familières à nos élèves, dès qu'elles sont pittoresques et de sens profond. Au contraire, voyons en elles les éléments d'une verbalité naturelle, que nous chercherions vainement à créer sur des éléments étrangers.

Il faut avoir le courage de le dire. Vouloir enseigner le français officiel, c'est-à-dire la langue aristocratique, est une tâche illusoire et encore inutile. Mais, puisque nous devons marcher dans cette voie, et que cela est bon, limitons nos exigences aux besoins actuels de la population. Admettons que les futurs paysans, que les futurs ouvriers puissent parler un langage correct sans aspirer aux suffrages de l'Académie française. Dans nos classes, en tous cas, observons sans relâche, que, ce qui manque toujours à nos élèves, ce ne sont pas les mots, ni même les idées, puisqu'ils sont bavards et distraits, mais notre bienveillance pour leur langage, un guide pour leurs observations et une discipline pour leur raisonnement.

En respectant, dans les limites où il convient, le langage familier, nous éviterons de désorienter les enfants du peuple dans le temps et dans l'espace — et nous agirons en vrais patriotes.

La question des patois est encore tout entière, en effet, sur ce dernier terrain. Elle se rattache à ce patriotisme sentimental qui tend heureusement à renaître sous le patriotisme d'Etat, conventionnel et raisonné. En réalité, les trois quarts des humains ont tout juste de l'estime pour la Patrie politique que les potentats et les traités leur ont faite. Le patriotisme qui ne meurt point et qu'on n'enseigne point, le patriotisme instinctif et toujours salutaire, est celui qui nous rattache au lieu qui nous a vus naître, aux sites dans

lesquels nous avons aimé, joui et souffert. Cette Patrie a sa forme vivante dans nos parents et nos amis ; elle a sa force morale dans les traditions qui nous relient aux ancêtres ; elle se manifeste encore dans la langue qui nous unit à nos frères, et dans laquelle s'expriment ineffablement les tendresses maternelles.

Respecter le langage de sa mère, c'est encore respecter sa mère.

Les mères meurent, et les langages aussi. Mais on ne divorce point d'avec les morts.

Ce qu'ils nous laissent, que ce soient des portraits, des coutumes ou des mots, c'est toujours des reliques, qu'on peut ne pas exhiber ou porter, mais qu'on doit honorer au fond de la conscience.

Honorons nos reliques. Cela ne peut faire de mal à personne, et cela nous fera grand bien à nous-mêmes.

O. COLSON.





## Quelques mots sur la Peinture wallonne



Il est d'un usage familier de dire que le Wallon n'est pas peintre. Cette opinion est d'ailleurs émise le plus souvent par des Wallons mêmes. Je dois dire que j'ai connu plus d'un de ces aristarques, et qu'ils n'avaient aucune des qualités qui font le peintre.

Une de nos faiblesses, c'est qu'il ne nous reste presque plus rien de notre passé, que nous sommes victimes des événements les plus orageux, comme aussi d'une situation géographique défavorable. Par surcroît, les quelques grands noms sur lesquels nous pourrions nous appuyer nous sont encore contestés.

Une autre de nos faiblesses, c'est que depuis bientôt un siècle, nos yeux sont tournés vers la Flandre. Nous avons de là espéré une régénération qui ne s'est point faite.

Et de fait nous devons peindre en Wallons, si nous voulons être vraiment peintres, et non imiter les Flamands en nous servant de leurs procédés.

Nul n'a plus que le Wallon l'admiration vive pour l'art flamand. A nous gens de Wallonie, les mots « couleur flamande » évoquent les plus opulentes images. Là, pour nous, est le danger.

Nous devons rester Wallons absolus sous peine de déchoir, la force des Flamands a été de n'aliéner rien des qualités ni des défauts qui les caractérisent.

Jamais nos deux races ne communieront dans le même idéal, et les confondre serait les abâtardir sans avantage réel pour aucune des deux.

Nous pourrions être matériellement unis, former une patrie où tout notre bien sera mis en commun et vivre en très bons amis, mais dans le domaine des sensations et de la pensée nous sommes à jamais séparés.

N'est-il pas vrai que nous ressentons tout différemment ? Les spectacles de la nature nous suggèrent d'autres idées, nous frappent de toute autre manière et les choses qui nous sont familières contribuent à nous éloigner également.

Si nos races sont toutes deux du Nord notre sol est tout différent. Là bas, la plaine est basse, le ciel est immense et plus transparent, la moindre chose chante vigoureusement et allègrement dans l'air, il en résulte des oppositions vigoureuses toujours, et nettement déterminées. Ici au contraire, les terrains prennent une grande importance, le ciel est bas, et partant moins profond et plus lourd.

Par son dessin net, tantôt onduleux, tantôt âpre et poignant dans ses heurts, son relief toujours puissant, notre sol doit forcément influencer sur les sensations du peintre et agir profondément sur son œil et sur son esprit.

Beaucoup disent : cela manque de lumière, il n'y a rien à peindre ici, c'est trop gris ! De telles paroles portent à sourire. C'est à croire que la Wallonie se trouve dans une cave. Et trop gris ! La plupart des maîtres ne peignent-ils pas gris ? Qu'eût pensé VÉLASQUEZ ?

Nous devons être Wallons si nous voulons *exister*, nous devons peindre notre coin de terre, témoin muet de nos joies et de nos douleurs. Dois-je dire par là que nous devons nous retrancher du monde ? Ce serait folie, nous ne pouvons à notre époque surtout nous retirer en rien de la grande famille. Je veux dire simplement que nous devons être sincères, qu'après les maîtres il en est un plus grand encore à consulter, qui ne nous égare jamais, qui se livre aisément à qui l'approche courageusement et ingénument : la Nature.

Quand DAUBIGNY, COROT, DUPRÉ, MILLET et d'autres renouvèrent l'École française de paysage, ils subissaient l'influence des vieux maîtres hollandais ; leur admiration pour eux était sans bornes. Mais en hommes réfléchis, s'ils admirèrent ces maîtres, en pénétrant leurs secrets, ils renoncèrent à leurs procédés, et chacun se mit, à peindre, non pas même la grande France, mais son coin de terre de prédilection. Etant humains, ils communiquèrent avec les hommes. Et ces maîtres qui s'étaient retrempés par l'étude de la nature, firent plus à mon sens pour la compréhension française, que, malgré leurs admirables dons, GÉRICAULT, DELACROIX et leur école, car ceux-ci s'attestaient encore trop, dans leurs œuvres, hantés par le souvenir d'œuvres déjà réalisées par les écoles de jadis et d'ailleurs.

Alors que l'on voit maintenant en Flandre des maîtres tels que : CLAUS et HEYMANS, s'efforcer de renouveler l'art de leur pays, pourquoi ne ferions-nous pas un effort, nous qui ne sommes pas encombrés de conventions ?